

ENTREPRENDRE

INITIATIVE LANDES AU SERVICE DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

CE RÉSEAU, créé en 2004 par les chambres consulaires et le Département, a pour vocation de financer et parrainer les créations, reprises ou développements d'entreprises landaises.

Les prêts d'honneur sont le premier outil mis en place par Initiative Landes pour soutenir les entrepreneurs qui se lancent. D'un montant compris entre 1 000 € et 20 000 €, ils constituent une aide cruciale, car un euro de prêt d'honneur Initiative Landes entraîne en moyenne 10 euros de prêts bancaires.

Le parrainage est le second axe d'action du réseau, en partenariat avec l'association landaise ECTI. Celle-ci regroupe des seniors désireux de partager bénévolement leur expérience professionnelle avec de jeunes entrepreneurs. Initiative Landes réalise le parrainage de plus de 360 jeunes entreprises par an, tous les projets financés étant parrainés pendant 3 ans.

Ces outils ont fait leurs preuves : le taux de pérennité après 3 ans d'activité dépasse 87 % pour les entreprises aidées par Initiative Landes, soit 25 % de plus que la moyenne nationale lorsqu'il n'y a pas d'accompagnement.

EN CHIFFRES

INITIATIVE LANDES,
DE 2005 À 2019, C'EST :

1 254 entreprises financées
(53 % de créations, 47 % de reprises)

2 898 emplois directs créés
ou maintenus

8,3 M€ de prêts d'honneur
réalisés

78 M€ de prêts bancaires
associés

LAURENT BERNADET
PRÉSIDENT D'INITIATIVE
LANDES



« Nous avons établi des conventions de partenariat avec 10 des 18 EPCI*. À terme, l'objectif est que l'ensemble des EPCI s'emparent de nos outils, qui sont très efficaces pour les entreprises locales, de 2 à 3 salariés. En moyenne, nous accompagnons 120 entreprises par an, soit 14 % des créations dans les Landes. Je souhaite que nous puissions doubler ces chiffres, avec le soutien des EPCI et de nos partenaires historiques, que sont la Région et les chambres consulaires. »

*EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes et communautés d'agglomération)



STÉPHANE LAFITTE
GÉRANT DE BEACIT,
BUREAU D'ÉTUDES
EN ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE,
À SAINT-PAUL-LÈS-DAX

« Au-delà de l'aspect financier des prêts, l'audition devant le comité d'agrément nous confronte à des personnes rompues aux affaires. Face à leurs questions, on a pu se rendre compte de nos points faibles dans une présentation commerciale. Notre activité est très technique, et cela nous a obligés à clarifier notre discours. »



ANNE-SOPHIE BERTRAND
RESTAURATRICE
À CAPBRETON

« On a réellement créé un lien avec notre parrain, Claude Hayas. Il nous a suivis pas à pas. Dès qu'on avait une question, notamment sur la gestion, il était très pertinent et rassurant pour nous, qui avions peu de notions dans ce domaine. »